

Rompre le cycle

Stratégie de réduction
de la pauvreté de l'Ontario



En travaillant ensemble, nous
pouvons rompre le cycle de la
pauvreté.

Cette conviction est au cœur de la Stratégie de
réduction de la pauvreté de l'Ontario.

Cette stratégie vise à accroître les possibilités
et à renforcer l'économie.

Elle croit dans le potentiel des personnes vivant
dans la pauvreté.

Les enfants devraient avoir des possibilités de
réussir dans la vie.

Les familles qui sont aux prises avec des
difficultés devraient recevoir les outils
nécessaires pour s'en sortir.

Cela nécessitera beaucoup d'efforts. Nous
devons tous ensemble y participer : citoyens,
gouvernements, gens d'affaires et organismes
sans but lucratif. L'Ontario a une stratégie pour
y arriver.

ontario.ca/romprelecycle

Objectifs et mesures

Nous avons fixé un objectif et nous ferons un rapport public
sur les progrès accomplis au fur et à mesure que nous
avancerons dans la concrétisation de la stratégie.

- Nous réduirons de 25 pour cent le nombre d'enfants
qui vivent dans la pauvreté au cours des 5 prochaines
années. L'Ontario ne peut réaliser cela seul – nous avons
besoin d'un partenaire fédéral disposé à collaborer et
d'une économie en croissance.
- Toutes les familles à faible revenu bénéficieront de cette
stratégie qui contribuera à sortir 90 000 enfants de la
pauvreté.
- Nous ferons un rapport public sur les progrès accomplis
dans les domaines clés, comme la maturité scolaire, le
niveau de scolarisation, la santé et le logement.

La Prestation ontarienne pour enfants

La Prestation ontarienne pour enfants donne aux familles à
faible revenu l'appui financier nécessaire pour se procurer
les choses essentielles à leurs enfants, comme la nourriture
et le logement. Cette prestation contribue aussi à renforcer
l'économie, car elle permet aux parents de travailler et de ne
plus dépendre de l'aide sociale.

- Notre stratégie prévoit une augmentation de la
prestation et verserait à 1,3 million d'enfants venant de
familles à faible revenu un montant pouvant atteindre 1
310 \$ par année.
- Lorsque le programme de prestation sera entièrement
mis en œuvre, le revenu total d'un parent d'une famille
monoparentale ayant deux enfants de moins de 13 ans
et travaillant à plein temps au salaire minimum sera 54
pour cent plus élevé qu'en 2003.



Rompre le cycle

- La mise en œuvre complète du programme de prestation représente un investissement total d'environ 1,3 milliard de dollars par année.

Éducation et apprentissage de la petite enfance

La meilleure stratégie pour réduire la pauvreté est d'assurer un système d'éducation public solide. Nous avons fait des investissements importants à cet égard au cours des cinq dernières années. Ces investissements portent leurs fruits. Depuis 2003, les résultats des tests des élèves de 3e et 6e années ont augmenté d'au moins 11 pour cent dans la plupart des zones d'évaluation de la province, et le taux d'obtention de diplôme en Ontario est passé de 68 à 75 pour cent. Pour renforcer ces bons points, nous allons :

- Renforcer les programmes axés sur les enfants à risque en milieu scolaire.
- Soutenir plus de programmes de loisirs dans les quartiers défavorisés.
- Fournir aux parents plus d'occasions de participer à l'éducation de leurs enfants.
- Offrir la scolarisation à plein temps aux enfants de 4 et 5 ans, en mettant l'accent d'abord sur les quartiers défavorisés.

Créer des collectivités plus fortes

Bâtir des collectivités solides et sûres est l'un des meilleurs moyens d'aider les familles à faible revenu à améliorer leur qualité de vie. Cette stratégie comprend une série d'initiatives destinées à renforcer les collectivités. Elle fera ce qui suit :

- Investir dans un fonds pour aider les dirigeants locaux à mettre sur pied des projets de revitalisation communautaire.
- Accroître les programmes d'emploi d'été pour que les jeunes des quartiers prioritaires puissent acquérir une expérience de travail intéressante.
- Financer le Programme provincial de banques d'aide au loyer pour fournir une aide financière temporaire aux personnes qui risquent l'expulsion.
- Nous présenterons un projet de loi qui, s'il est adopté, réglera les agences de placement temporaire – et nous engagerons de nouveaux agents des normes d'emploi pour veiller à la sécurité des lieux de travail et pour aider les employés à recevoir l'argent qui leur est dû.

Un gouvernement plus avisé

Nous voulons utiliser au mieux les fonds que nous dépensons pour aider les familles à faible revenu.

- Nous examinerons l'aide sociale dans le but d'éliminer les obstacles et d'accroître les possibilités – en nous concentrant sur les moyens d'aider les personnes qui essaient de passer de l'aide sociale au marché du travail.
- Nous passerons en revue nos programmes avec une approche axée sur les personnes pour que ces programmes répondent mieux aux besoins de ceux et celles qu'ils sont sensés aider.
- Nous créerons un institut de politiques sociales qui concentrera ses efforts sur l'élaboration et l'évaluation de politiques sociales fondées sur les faits.

Un engagement à long terme

Pour réduire la pauvreté, il faut rendre l'économie plus forte à long terme.

- Nous comptons présenter un projet de loi au printemps de 2009 qui, s'il est adopté, engagerait l'Ontario à lutter contre la pauvreté à long terme.
- La loi inclurait l'obligation de mesurer les progrès réalisés sur le plan de la mise en œuvre de la stratégie et d'en rendre compte.

Attelons-nous tous à la tâche

Il faudra un effort collectif pour rompre le cycle de la pauvreté.

- Les divers ordres de gouvernement, le secteur privé, le secteur sans but lucratif et les citoyens et citoyennes de toute la province devront participer à cet effort.
- Il sera particulièrement important que le gouvernement fédéral soit disposé à participer à cet effort.
- Cela nécessitera beaucoup d'efforts, mais l'Ontario a maintenant une stratégie pour y arriver. En travaillant ensemble, nous pouvons rompre le cycle de la pauvreté.

Lisez la stratégie

www.ontario.ca/romprelecycle